

PROCES-VERBAL

Collèges - Lycées - Lycées professionnels

Élection des représentants des personnels au conseil d'administration :

☐ Second collège : Personnels d'administration, de santé, sociaux, techniques, ouvriers, de service, de laboratoire

Année scolaire 2023 - 2024

Académie	Montpellier
Département	Pyrénées-Orientales
Commune	CANET EN ROUSSILLON
Type d'établissement	Lycées généraux
N°UAI	0660856X

Participation	
Nombre d'inscrits	40
Nombre de votants	31
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés (S)	31
Taux de participation	77.50%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	3
Quotient (S/N)	10.33

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Nombre de suffrages	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
C.G.T.						
C.N.G.A.						
DIVERS						
F.O.						
F.S.U.						
LISTES D'UNION NON SYNDIQUES	3	31	3		3	3
S.G.E.N.-C.F.D.T.						
S.N.A.L.C.-C.S.E.N						
S.U.D.						
EDUCATION						
U.N.S.A-EDUCATION						
TOTAL TOUTES LISTES	3	31	3	0	3	3

Nombre de sièges pourvus	3
Nombre de sièges non pourvus	0

**CANDIDATS PROCLAMES ÉLUS
TITULAIRES-SUPPLEANTS**

[illegible]

- Une copie du procès-verbal est affichée dans la salle de vote.
- Une copie du procès-verbal est conservée dans l'établissement.

Fait à Lamet, le 12/10/23

Le président du bureau de vote
(Signature)



Les membres du bureau de vote
(Signatures)

